



## AUTRE DISPOSITIF FINANCIER

CAP'JEUNES permet aux jeunes créateurs d'entreprises de faire face à deux difficultés majeures : le manque de ressources financières et le manque d'accompagnement.

### QUEL EST SON OBJECTIF ?

- Permettre aux jeunes de moins de 26 ans demandeurs d'emploi de créer leur entreprise dans de bonnes conditions.
- Instaurer une relation de confiance avec le banquier et faciliter les relations avec les autres financeurs.

### QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

CAP'JEUNES est accessible aux jeunes créateurs d'entreprises :

- De moins de 26 ans (au moment de la demande)
- Demandeurs d'emploi ou en situation de précarité
- Avec des apports personnels pour créer son entreprise inférieur à un quart du total du plan de financement, dans la limite de 20 000 euros
- Présentant un plan de financement inférieur à 50 000 € (prime de 2 000 euros incluse et hors reprise de fonds de commerce et rachat de parts sociales)

### QUELLE EST LA PROCÉDURE ?

- **Dépôt d'une demande** auprès d'un Fonds territorial France Active ;
- **Expertise du dossier et accompagnement renforcé** par le Fonds territorial ;
- **Décision** par un comité d'engagements composé de spécialistes ;
- **Décassement** de la prime de 2 000 € ;
- **Mise en place de la garantie et du suivi** de l'entreprise.

### QUELS SONT SES CARACTÉRISTIQUES ?

- **Prime :**  
La prime de 2 000 € est une subvention d'investissement accordée à l'entreprise bénéficiaire. A ce titre, elle figure dans le plan de financement.
- **Accompagnement renforcé :**  
Un appui sous format individuel et/ou collectif pour faciliter la relation avec la banque et optimiser les chances de réussite du projet de création de l'entrepreneur. Il peut se situer avant ou après la mobilisation des financements.
- **Outils mis à disposition :**  
Le « Kit de survie pour le premier entretien avec son banquier » donne toutes les clés pour établir une bonne relation partenariale avec sa banque.

### FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE

- **Couplage obligatoire** à un prêt bancaire complémentaire
- Le prêt bancaire est **garanti par France Active** (Fonds de garantie FAG ou FGIF).

### VOTRE INTERLOCUTEUR



**AQUITAINE ACTIVE**  
FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

**Siège Aquitaine Active**

111 Cours du Maréchal Gallieni – 33000 Bordeaux  
Tel : 05.56.24.56.79 – Fax : 05 56 96 73 49

**Antenne Sud de la Région**

36 Avenue Julian Grimau  
40220 Tarnos  
Tel : 05.31.51.52.44 – fax : 05.59.58.71.44



**FRANCE ACTIVE**

### Partenaires donateurs et mécènes

- > Caisse d'Epargne Aquitaine
- > Laser
- > Banque Populaire du sud
- > FAPE EDF
- > FAPE GDF SUEZ
- > Fondation Bettencourt Schueller
- > Caisse d'Epargne
- > Fondation Carrefour
- > Fondation ESH
- > Fondation Groupe Adecco
- > Fondation La Mondiale
- > Lafarge